

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mars 2010

RÉFORME DU CRÉDIT À LA CONSOMMATION - (n° 2150)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 94

présenté par
M. Loos-----
ARTICLE 21

À la dernière phrase de l'alinéa 29, substituer aux mots :

« premier à troisième »,

les mots :

« trois premiers ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.